

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers du Musée gruérien
<b>Herausgeber:</b>	Société des Amis du Musée gruérien
<b>Band:</b>	12 (2019)
<b>Artikel:</b>	Écoles spécialisées : deux vides comblés dans les années 1960
<b>Autor:</b>	Gremaud, Michel
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1048012">https://doi.org/10.5169/seals-1048012</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Né en 1941, **Michel Gremaud** fut imprimeur, rédacteur en chef de *La Gruyère* et écrivain. Auteur d'ouvrages sur la Gruyère, de *Colin l'armailli - Le regain* (1999) consacré à Pierre Sciobéret, illustré par Jacques Cesa et *Nouveau monde simple course* (1999) notamment, il se voue surtout à la musique en choriste, parolier et librettiste.

## Écoles spécialisées

# Deux vides comblés dans les années 1960

*Elles furent baptisées La Ruche en 1961 et Clos Fleuri en 1968, bien que leurs hôtes n'aient jamais été des abeilles. Bigrement datées, les appellations. La Ruche est devenue CENSG/SLPPG, oh ! l'avancée. Clos Fleuri a gardé son nom. Au début des années 1960 en Gruyère, les enfants qui n'entraient pas dans le moule scolaire ou qui souffraient de déficiences mentales ne bénéficiaient d'aucune institution adaptée. Alors des pionniers se sont levés.*

Parmi les gens qui ressentaient l'urgence des besoins, deux sortes d'animateurs : des notables du système scolaire et des parents d'handicapés. En particulier, un pivot, Louis Maillard (1898-1982), légendaire inspecteur des écoles de la Gruyère et ici, acteur majeur de la naissance des deux institutions.

## Une ruche dispersée en ville

Les statuts de l'école La Ruche datent du 6 novembre 1961. En vertu de la loi fédérale de 1959 sur l'assurance-invalidité, l'établissement est voué aux «enfants handicapés scolarisables ou débiles légers». La première classe compte 17 élèves, une deuxième est ouverte en 1964. Le manque de locaux oblige à les loger en ville de Bulle. Avec l'appui de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), une troisième classe spécialisée est créée pour les enfants dyslexiques.

«Notre centre de rééducation», écrit Louis Maillard en 1971 à l'adresse du Conseil communal de Bulle, «n'est-il pas devenu un précieux avantage médico-pédagogique pour Bulle et ses environs élargis ? N'est-il pas digne de s'installer dans votre prochain bâtiment scolaire ?». La Ruche compte alors cinq classes et un service de logopédie, les élèves de Bulle ne formant qu'un tiers de l'effectif total. Le budget 1971-1972 prévoit 240 000 francs de dépenses couvertes par

L'inspecteur Louis Maillard.  
Photo Joël Gapany



les subventions de l'OFAS. En 1973 et 1975, une deuxième et une troisième classes de logopédie sont ouvertes. En 1974, un psychologue traitant est engagé.

## Et Bulle «prête» des locaux

En automne 1977, les autorités de Bulle acceptent d'accueillir toutes les classes de La Ruche dans ses bâtiments scolaires. «Honneur au Conseil communal de Bulle. Merci!», écrit le président de La Ruche. En réalité, les autorités du chef-lieu sont heureuses de voir occupées par La Ruche des classes primaires encore vides ainsi devenues rentables (l'OFAS finance la location). Ensuite, Bulle ayant un plus grand besoin de locaux, certaines classes de La Ruche seront déplacées. L'intégration des enfants «pas comme les autres», noble souci, n'était pas le premier.

En revanche, un merci justifié sera adressé à l'autorité bulloise en 1979. Lors du lancement des classes de développement prises en charge par l'État cantonal et les communes, Bulle fournit des locaux gratuitement. Et, en 1980, toutes les communes de la Gruyère créent un fonds commun pour financer les traitements logopédiques d'enfants signalés, mais qui n'émargent pas à l'assurance-invalidité.

Depuis la rentrée de 1988, la Fondation La Ruche organise et gère les Services auxiliaires scolaires de la Gruyère. En 2001, elle est devenue la CENSG, Fondation pour les classes d'enseignement spécialisé de la Gruyère. Une centaine d'élèves de la Gruyère, de la Veveyse, de la Glâne, parfois de la Sarine, sont répartis dans quinze classes. Maître mot: l'intégration dans le cadre le plus approprié à chacun. Depuis mai 2018, les Services auxiliaires scolaires sont appelés Service de logopédie, psychologie et psychomotricité de la Gruyère (SLPPG), en soutien d'environ 800 élèves au gré des besoins individuels.

Ce n'est jamais fini. Depuis 2008, avec l'avènement de la nouvelle RPT (répartition des tâches Confédération-cantons), l'assurance-invalidité ne finance plus les écoles d'enseignement spécialisé. Une nouvelle loi sur la pédagogie spécialisée est en force depuis août 2018, son règlement sortira en août 2019. Nous écrivons en avril 2019...

Chose sûre, quelle que soit la titulature de La Ruche – CENSG/SLPPG, le futur se déroulera sous couverture. Son personnel dûment formé en pédagogie curative s'occupe de 7 à 9 élèves par classe. Il y en avait le double dans la pre-

mière classe de 1961, sous la houlette de l'inspecteur Louis Maillard qui se refusait encore sa première machine à calculer. Mais qui calcula toujours au plus juste les petits sous, jamais le temps donné à sa mission.

### Clos Fleuri au présent

« Une institution et une entreprise sociale » telle est en 2019 la Fondation Clos Fleuri, articulée sur trois axes. D'abord une école pour des élèves de 4 à 18 ans, présentant des déficiences cognitives, psychiques et physiques, de communication et de comportement, à Bulle et à Riaz. Puis des lieux de vie pour 74 résidents, à Bulle, mais aussi dans des appartements communautaires à Bulle et aux Colombettes. Enfin des ateliers professionnels dans lesquels travaillent 130 personnes à la rue de Vevey 230, à Bulle.

Le tout roule sur un budget annuel d'environ 17 millions de francs couvert à 70 % par l'État de Fribourg. Toutes professions confondues, près de 180 personnes (140 équivalents plein-temps) assurent l'encadrement des usagers de Clos Fleuri. Responsable des ressources humaines, Sarah Minder relève la constante adaptation requise par l'évolution des besoins. C'est que la « population » de Clos Fleuri va de l'enfance à l'âge adulte. Des contacts suivis avec la Haute École de travail social de Fribourg, notamment, permettent l'ajustement permanent des « outils » mis au service de l'humain.

Le déplacement envisagé des ateliers (non de toute l'institution) de Bulle à Broc était encore discuté au premier semestre 2019 avec les instances de l'État de Fribourg. Les ateliers bullois ne répondent plus aux besoins et aux normes actuels, notent les responsables.

L'an 2019 voit Clos Fleuri fêter son jubilé: 50 ans révolus. Premiers invités (actifs, sur le thème du cirque), les élèves de l'école, puis les autres usagers de l'institution.

En 1981, les dépenses de La Ruche ascendaient à 1,1 million de francs. Près d'un demi-siècle s'est écoulé, le budget 2019 du CENSG (enseignement) franchit le cap des 5 millions pour 105 élèves répartis dans 15 classes. S'y ajoutent 3 millions pour le SLPPG (logopédie, psychologie et psychomotricité pour les élèves de l'école ordinaire): 912 dossiers ouverts alors que la population scolaire de la Gruyère ( primaire et CO) compte 6750 élèves... dont 13,5 % recourent donc à des soins.

Un gros bateau est aux mains du directeur de la Fondation, Didier Jonin : « Nous avons une chance en Gruyère, celle de collaborer étroitement avec l'école ordinaire. Ce n'est pas le cas partout. L'intégration progresse, mais il y a encore des cloisons à abattre pour accueillir les enfants différents. Cela dit, l'intégration n'est pas un droit absolu. Mais elle doit être pratiquée dans toute la mesure où elle est pertinente. »

## Le clos fleuri d'un trio parental

*Roland Imhof et André Maillard ont fêté leurs 90 ans au printemps 2019. Avec leur compère Gérard Oberson qui n'est plus, ils ont fondé Clos Fleuri en 1968 avec l'appui de l'inspecteur scolaire Louis Maillard. Le hasard n'est pour rien dans l'initiative du trio : chaque famille avait un enfant handicapé. À l'étape du demi-siècle révolu de Clos Fleuri, son président d'honneur Roland Imhof raconte.*

*En 1968, rien n'existeit en Gruyère pour s'occuper d'enfants handicapés psychiques tels que les nôtres – dit Roland Imhof.*

*L'inspecteur scolaire Louis Maillard a organisé une petite conférence à ce sujet. J'y étais et à la sortie, je me suis déclaré disponible. Deux jours plus tard, le facteur Gérard Oberson et l'instituteur André Maillard sont venus me trouver. Nous étions résolus à agir, même si des gens disaient que ça ne marcherait jamais. Nous, on était les trois Suisses qui se juraient fidélité. Notre amitié volontaire ne s'est jamais démentie.*

André Maillard abonde : *Une dizaine de parents d'enfants handicapés ont participé à une réunion avec l'inspecteur Louis Maillard – je n'ai aucune parenté avec lui. Il nous a dit : ou bien vous mettez vos enfants aux Buissonnets, à Fribourg, ou bien vous créez une école. Tous étaient d'accord de s'engager.*

*Il fallait trouver un local – poursuit Roland Imhof. Sachant que le Dr Frédéric de Sinner avait à Bulle une villa alors inoccupée, je lui ai demandé si l'on pouvait en disposer. « Aucun problème ! » Cette villa s'appelait Clos Fleuri. À cette époque, il existait une seule institution dans le canton, La Farandole à Fribourg. J'étais dans son comité pour le lien Fribourg-Bulle. C'était au temps du conseiller d'Etat Denis Clerc. Je n'étais pas de son bord politique,*



Le président d'honneur Roland Imhof  
et l'ancien directeur André Maillard  
Photo M. Gremaud

*mais je reconnaissais qu'il a été le premier à comprendre que l'État devait agir. Il a piloté la nouvelle loi qui a permis des subsides réguliers. Avant, il fallait récolter des sous en organisant diverses manifestations, des lotos, des concours hippiques. Depuis que le gouvernement n'a plus été un monolithe politique, le canton a quitté sa vieille ornière. Le projet Clos Fleuri pouvait naître.*

### **Un principe cardinal...**

*L'école spécialisée, l'atelier protégé, le home, tout s'est développé dans l'harmonie. Nous avions nommé André Maillard directeur de l'école qui s'est installée à l'Institut Duvillard, à Gruyères. D'autre part les ateliers protégés accueillaient à Bulle les handicapés en âge de travailler. Surtout, nous tenions à ce que les handicapés puissent vivre dans la cité, parmi les gens dits normaux. Il fallait qu'ils ne soient pas mis à l'écart, c'était un principe cardinal.*

### **... en passe d'être sacrifié**

*Mais voilà qu'on discute à présent de déplacer les ateliers de Clos Fleuri à Broc, sur un terrain écarté du village. C'est contraire au but que nous avons maintenu depuis cinquante ans. Nous étions en avance. Et maintenant, voici une négation de l'intégration ! Ça me met en colère.*

*Clos Fleuri ne vit pas en vase clos, si je peux dire. Les jeunes de La Ruche qui habitent trop loin viennent manger à Clos Fleuri. Chaque jour, c'est une vingtaine de repas en plus de ceux de 40 élèves. Tout cela crée des liens. Et une dizaine d'étudiants de l'Université de Fribourg viennent en stage à Clos Fleuri.*

*Avec mon épouse feu Lucienne, j'ai eu cinq enfants. L'un d'eux est décédé, les autres se rejoignent régulièrement autour de moi à Riaz. Le plus fort ciment familial, c'est Vincent, leur frère trisomique. Quoi qu'ils organisent, ils disent que Vincent doit venir. Il a 52 ans, il vit heureux à Clos Fleuri. Au début, la population n'était pas avec nous, nous gênions beaucoup de gens qui nous dévisageaient comme si nous étions des extraterrestres ! Aujourd'hui les mentalités ont évolué. Il a fallu croire que c'était possible. Vincent et les autres enfants handicapés nous ont aidés à lutter.*

## C'était en 1968...

Extraits d'une lettre de La Ruche, école spéciale A.I., au Conseil communal de Bulle, signée Louis Maillard, président, le 28 décembre 1971.

*Nos grands élèves, présumés déficients sous certains rapports, n'aspiraient aucunement à une indépendance sans frontières, non, mais filles et garçons humant déjà les attractions de l'adolescence souhaitaient, obscurément peut-être, d'être conduits par un Maître. On le leur accorde. Vive Dieu ! la solution s'avère salutaire (...). C'était en 1968. L'automne était serein comme nos esprits.*

Gros sous-entendu : l'automne 1968, en Gruyère, n'était pas agité comme celui de Paris depuis Mai 68, dont les vagues déferleront bien plus tard sur la Suisse. Ce qui n'empêcha pas La Ruche d'engager une première orthophoniste, introuvable en Suisse romande. La perle rare fut trouvée à... Paris.

Plus loin, la lettre de La Ruche prône un sage féminisme et entrevoit pour la Gruyère un lendemain qui chante. Cet espoir enflamme le président Maillard qui loue «la providentielle découverte d'une maîtresse ménagère remarquable de jeunesse et d'allant» qui a permis de faire «surgir une classe à l'intention de nos jeunes filles de 15 ans (...) dans les locaux dormants de l'école ménagère de Siviriez.» Conclusion sublime : *Un moment, nous eûmes l'impression d'assister à l'aurore du mouvement décongestif qu'inlassable, réclame le SUD du canton. Si c'était vrai !*